



Ardentes
Judo-Club



柔道

VOUS ÊTES ENTREPRENEUR , DEVENEZ MÉCÈNE DU JUDO CLUB ARDENTES !

*Vous êtes associé aux valeurs du judo.
Vous soutenez un projet éducatif.
Vous aidez les jeunes à s'épanouir.*

*Vous participez à une aventure sportive, humaine,
riche en émotion,
Faites de partages et d'échanges.*

*Vous aidez le club à grandir, et à travers lui,
vous mettez en valeur notre territoire !*

LE MOT DU PRESIDENT DU CLUB, HUGO LIRAUD, CEINTURE NOIRE.

« Avant d'être un sport, le judo est un moyen d'éducation. Pratiquer cet art martial, c'est s'imprégner de valeurs fondamentales qui sont à la base du vivre ensemble. Le judo club d'Ardentes permet à tous ses adhérents d'apprendre, de partager et d'aller de l'avant. Des expériences vécues sur le tatami résultent non seulement les performances sportives du club, qui brille jusqu'à l'échelon national, mais également et surtout des situations offrant la précieuse opportunité de se construire en tant que personne ».



Contribuez comme vous le souhaitez :

=> mécénat financier, ou bien mécénat en don de matériel, de matériaux ou de fournitures.

Bénéficiez des avantages du mécénat :

=> défiscalisation;
=> ancrage territorial;
=> incarnation des valeurs de l'entreprise.



Vous souhaitez effectuer un don ? N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres du bureau responsables du dossier mécénat (Lenfant Magali, Liraud Hugo), ou des professeurs.

À la suite de votre don, nous vous délivrerons un reçu fiscal, qui ouvre droit à une réduction fiscale.